

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARMAT reçoit le versement de plus de 4 millions d'Euros d'aides publiques grâce à la réussite d'étapes clés de développement de son cœur artificiel total

4 millions d'Euros d'Oséo et 300 000 Euros du Conseil général des Yvelines

Paris le 26 janvier 2011

CARMAT (FR0010907956, ALCAR), concepteur et développeur du cœur artificiel total le plus performant au monde, annonce aujourd'hui qu'Oséo lui a versé 4 millions d'euros dans le cadre du projet « Carmat », soit un montant total versé à ce jour de 13 millions d'euros sur la somme globale de 33 millions d'euros accordée en juin 2009 (la plus importante avance jamais accordée par Oséo à une PME). Le Conseil général des Yvelines a également versé 300 000 euros correspondant au solde des 1,5 million d'euros d'aide accordée dans le cadre du programme Recherche et Développement mis en place par le département des Yvelines.

Le versement de 4 millions d'Oséo vient récompenser la réussite de la deuxième étape clef du programme de recherche et développement du cœur artificiel total Carmat : l'assemblage industriel des deux premières prothèses. Le solde de l'aide du Conseil général des Yvelines fait suite à la livraison des installations industrielles pour l'assemblage des prothèses. Carmat doit encore recevoir 20 millions d'euros d'Oséo associés à des franchissements d'étapes.

« Nous sommes ravis de ces versements qui témoignent du bon déroulement de notre business plan et de la confiance renouvelée de nos partenaires, Oséo et Conseil général des Yvelines. Ces paiements confirment le caractère hautement innovant du projet Carmat et vont nous permettre de poursuivre le développement du cœur artificiel le plus avancé au monde et d'apporter une alternative dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires », déclare Marcello Conviti, Directeur général de Carmat.

A propos de CARMAT : CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus performant au monde

La seule réponse crédible à tous les cas d'insuffisance cardiaque avancée en phase terminale, véritable enjeu de santé publique: CARMAT propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde: l'insuffisance cardiaque avancée. En effet, plus de 100 millions de patients sont concernés par cette maladie dans les pays développés à ce jour. Grâce à la poursuite du développement de son cœur artificiel total, CARMAT a pour ambition de pallier le manque notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque.

Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l'invention des valves cardiaques « Carpentier-Edwards® » les plus implantées au monde, et l'expertise technologique d'EADS, leader mondial de l'aéronautique.

Le mimétisme du cœur naturel : par sa taille, son poids, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le cœur artificiel total CARMAT pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de dizaines de milliers de patients tout en leur assurant une absence de risque de rejet et une qualité de vie sans équivalent.

Un projet leader reconnu au niveau européen : en accord avec la Commission Européenne, CARMAT bénéficie de l'aide la plus importante jamais accordée par OSEO à une PME, soit un montant de 33 millions d'euros.

Des actionnaires prestigieux fortement impliqués : Truffle Capital, leader européen du capital-investissement, EADS, la Fondation Alain Carpentier et les milliers d'actionnaires, institutionnels et particuliers, qui ont fait confiance à CARMAT.

Le Conseil d'administration de Carmat est composé d'André-Michel Ballester, de Jean-Claude Cadudal (Président), du Pr. Alain Carpentier, de Michel Finance, d'Henri Lachmann et du Dr Philippe Pouletty.

Pour plus d'informations : www.carmatsas.com

Note de mise en garde

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Carmat dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les objectifs de la Société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude tels que décrits, notamment, dans le prospectus préparé par la Société à l'occasion de son introduction en bourse et ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") le visa n°10-180 en date du 14 juin 2010.

 $\bullet \bullet \bullet$

CARMAT
Marcello Conviti
Directeur Général
Patrick Coulombier
Directeur Général Adjoint
Tél.: 01 39 45 54 50

investisseurs@carmatsas.com

NewCap.

Communication financière et Relations Investisseurs Axelle Vuillermet / Emmanuel Huynh

Tél.: 01 44 71 94 94 carmat@newcap.fr



Libellé : CARMAT ISIN : FR0010907956 Mnémonique : ALCAR